

Installateur-trice Dépanneur-e en Informatique

**Formation de 2284 heures (18 mois)
dont 455 heures en entreprise (13 semaines)**
Homologuée Niveau 3 *

LE MÉTIER

L'installateur dépanneur en informatique met en service, dépanne et reconditionne les équipements informatiques fixes ou mobiles en atelier, sur site ou dans environnement commercial. L'emploi s'exerce dans une structure commerciale, en magasin informatique, en tant qu'indépendant, au sein d'une entreprise de services du numérique (ESN) ou dans un service intégré à une structure publique.

Dans tous les contextes d'exercice de l'emploi, l'installateur dépanneur en informatique réalise l'installation initiale du matériel (poste de travail, équipements mobiles...) et assure les mises à jour. Il intervient sur l'équipement informatique ou mobile pour améliorer les performances, ajouter des fonctionnalités ou corriger des dysfonctionnements. Il met à jour, configure et personnalise l'équipement informatique ou mobile selon les consignes transmises. Il prend en compte la gestion du réseau, la sécurité des équipements et des données personnelles. Il informe et accompagne le client ou l'utilisateur dans l'utilisation des équipements.

Au sein d'entreprises spécialisées dans le reconditionnement d'équipements informatiques, il traite les différents équipements, dans le respect de l'environnement, conformément aux normes européennes sur les déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE). Il met en service ou revalorise les équipements fixes ou mobiles.

Différents débouchés et postes sont possibles, parmi lesquels :

- Agent de reconditionnement.
- Agent de récupération.
- Agent de maintenance en informatique.
- Technicien SAV.
- Technicien déploiement.

Cet emploi comporte des contraintes de délais et de durée d'intervention et requiert habileté manuelle et minutie.

Le code ROME de référence est : I1401.

POUR QUI ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues «travailleurs handicapés» sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La formation est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

PRÉ-REQUIS

- Lire, écrire et comprendre le français > Niveau B2 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).
- Intérêt pour l'informatique.
- Curiosité technique (veille et mise à jour régulière de connaissances).
- Aptitude au travail en équipe.
- Sens relationnel et du service.

OBJECTIFS

De niveau 3 (selon le nouveau cadre national des certifications professionnelles) et d'une durée de dix-huit mois, la formation I.D.I. s'organise en modules avec des apports théoriques et des mises en situation professionnelle. La formation intègre aux modules qualifiants, un accompagnement au projet ainsi que deux stages en entreprise.

MOYENS

Une équipe pluridisciplinaire dédiée accompagne les stagiaires pendant la formation :

- Formateurs.
- Psychologue, référent médical, assistante sociale.
- Secrétaire sociale et de formation.
- Un Chargé d'insertion intervient en appui de la recherche de stages et d'emplois.

Chaque stagiaire dispose d'un PC individuel.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les mises en situation pédagogique sont réalisées au plus proche des conditions réelles, sur des équipements informatiques récents.

Module préparatoire (3 mois)

Il permet d'acquérir les connaissances et postures nécessaires, pour développer avec le meilleur bénéfice possible, les savoir-faire travaillés au cours des modules qualifiants.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- La découverte du poste informatique.
- Les bases techniques nécessaires à la compréhension et à la mise en œuvre des systèmes informatiques.
- Travail sur la communication écrite et l'expression à l'oral.
- L'accompagnement au projet du bénéficiaire.

Module Qualifiant AT 1 (5 mois) :

Mettre en service des équipements informatiques fixes et mobiles

Ce bloc métier permet de développer des savoir-faire requis pour le déploiement et la personnalisation des postes de travail. Le module permet également à l'I.D.I. de raccorder des équipements à un réseau informatique et de renseigner les utilisateurs. Les différentes activités pratiquées approfondissent la mise en service et la sécurisation des équipements informatiques fixes et mobiles.

- Installer un système ou déployer une image sur un poste client fixe ou mobile
- Configurer, paramétrer et personnaliser un équipement informatique fixe ou mobile
- Raccorder un équipement fixe ou mobile à un réseau
- Informer et conseiller le client ou l'utilisateur

Module Qualifiant AT 2 (6 mois) :

Dépanner et reconditionner des équipements informatiques fixes et mobiles

Ce module métier permet de développer des savoir-faire nécessaires à l'activité, d'intégrer un PC à partir de pièces détachées et d'installer des logiciels. Les situations professionnelles de référence mises en œuvre permettent de dépanner et reconditionner des équipements informatiques fixes ou mobiles.

- Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement d'un équipement informatique fixe ou mobile
- Vérifier, identifier, trier un équipement informatique fixe ou mobile d'occasion
- Revaloriser et intégrer un équipement fixe ou mobile

Préparation à l'examen, et accompagnement vers l'emploi.

Les périodes de stage en entreprise : 7 semaines après l'activité 1 et 6 semaines après l'activité 2.

Contact : **Monsieur Bernard KOZIOR - Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 00** / e-mail : **pole-qualifiant@crpsmasson.org**